

Halte à la vente forcée - 1/2

Expérience vécue avec l'opérateur 9Télécom...

Parce que ce site sert aussi à ça : mettre en garde les avides consommateurs que nous sommes contre les géants du commerce qui nous pousse à la consommation quand ils ne nous y forcent pas tout simplement. Cet avis, bien qu'écrit sous le coup de la colère, n'en reste pas moins purement réaliste et après, à vous de voir ce que vous décidez.

Il y a peu près deux mois de ça, à la sortie de mon école, je me suis faites alpaguer par un démarcheur du 9 Télécom, juste devant la gare du RER. Au début, j'ai cru que c'était pour une enquête. Comme ma sœur a fait ce boulot de merde, dans le froid, à se faire envoyer chier par la plupart des gens pressés et fatigués, payée que dalle, je suis indulgente, je ne m'en vais pas en courant. J'aurais du, mais c'est toujours trop tard qu'on se le dit.

Alors ce jeune homme, très sympathique d'ailleurs, m'explique en me prenant légèrement pour quelqu'un qui aurait échoué au certificat d'étude, qu'avec le 9 de Télécom, puisque c'est moins cher, je paie moins, et que donc, ça me coûte moins d'argent, et que donc, puisque c'est moins cher et que ça me coûte moins d'argent, je vais faire des économies. Répéter en boucle au moins dix fois, ça commence à rentrer. Je regarde les tarifs, et effectivement, présenté comme tel, ça à l'air moins cher. Mais bon, comme je ne téléphone quasiment qu'en local, et que je sais qu'on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres, je ne m'emballerai pas non plus.

Alors ce jeune homme, toujours aussi sympathique, me propose de prendre mes coordonnées pour recevoir de la documentation complémentaire à la plaquette qu'il me laisse ? D'un hochement de tête naïf, je réponds que oui oui oui, j'étudierai tout ça. Ho, qu'il a du se marrer intérieurement, en rajoutant par un petit plan drague ("Mais on a le même âge !", "mais on habites pas loin !", "t'as un mec ? Il a de la chance !!").

Je suis désespérément crédule.

Rentrée chez moi, je regarde un peu sur différents sites ce que les consommateurs pensent du 9Télécom. Pas très glorieux, beaucoup de malhonnêteté quand même. Effectivement, je regarde la plaquette, et l'offre promotionnelle qu'on me promet (1heure de com locale gratuite pendant un an)... est terminée depuis septembre !!! Déjà, ça augure mal de la suite, je suis décidée à ne pas m'aabonner finalement . On ne m'en donne pas l'occasion, je n'ai pas de nouvelle...

Jusqu'à il y a deux jours où je reçois un courrier qui m'apprend, et avec joie, que je fais d'ors et déjà des économies puisque je suis passée en présélection automatique le 9 depuis 3 jours !! Ce qui veut dire que quelque soit le numéro et l'indicatif (0, 4, 9) le 9 se charge de mes appels, et donc me les facture ! Je fulmine. J'appelle immédiatement le service client (payant) pour résilier l'abonnement. Et là, je tombe sur une autre étudiante rompue aux techniques marketing de vente forcée, qui, au lieu de prendre sagement ma demande, essaie désespérément de me convaincre d'essayer quand même, en me redonnant les mêmes chiffres que mon tombeur malhonnête. Je ne lui en veux même pas, elle est payée pour, mais je résiste, JE VEUX LA RESILIATION DE CE PUTAIN DE CONTRAT !!! D'ailleurs, lui fais-je remarquer, je n'ai rien signé du tout. Mais si, si on m'a inscrite, c'est qu'ils ont reçu un contrat. Ben voyons. France Télécom applique des forfaits sur simple demande téléphonique, EDF aussi, même ma banque m'applique les conditions d'un contrat que je n'ai jamais vu. C'est pratique courante. Mais non, eux, s'ils m'appliquent un contrat, c'est que je l'ai signé. Elle finit pas capituler, et là, elle m'explique qu'il faut que j'envoie un recommandé, et qu'il y a un mois de préavis !!!!

Là, c'est carrément de la fumée qui sort de mes naseaux. Je fais 3 fois le tour de ma table de cuisine (sans me cogner aux coins une seule fois, c'est dire si je suis énervée) et pour une fois, pour une petite fois, moi qui ai toujours des idées lumineuses 5 ans après le problème, je tilt : pourquoi ne pas appeler France Télécom. D'accord, en général, il se bouge pas trop, mais on se sait jamais. Et là, quel accueil ! Trop content de scouizer un concurrent, il m'explique que je peux signer une non-autorisation de pré-sélection automatique, ce qui fait

Halte à la vente forcée - 2/2

que si je veux prendre un autre opérateur, je dois composer son indicatif. voilà qui fait mon affaire, en plus, ç'est valide dès 24 heures après la demande. On me demande gentiment si j'ai un fax, pour que ce soit fait dans la journée. Non je n'en ai pas, mais je peux me déplacer dans une agence. teuhteuhteuh, ne vous dérangez pas Madame, on vous envoie un coursier. Je crois rêver ! 2 heures après ce sauveteurs coup de téléphone (gratuit), surgissant de la grisaille sur son scooter de fonction, tel la cavalerie, arrive mon coursier avec cette fameuse lettre à signer. Pas d'entourloupe cette fois, il est bien indiqué ce qu'on m'a affirmé au téléphone : je peux changer d'opérateur, mais il faut que je compose son indicatif, aucun n'a l'exclusivité.

Voilà comment se termine ma mésaventure. Alors un conseil, si vous avez un problème de ce genre avec un opérateur, souvenez-vous que c'est France Télécom qui sous-loue ses lignes, et par-là, il garde un certain pouvoir.

J'ajouterai également que je me suis renseignée auprès de Télé2, que les tarifs sont très avantageux également, et qu'il n'incite pas à la présélection automatique, on a donc le choix. A vous de décider.